

Observation des cétacés les usagers de la mer sensibilisés

En saison estivale, la mer Méditerranée et les espèces qu'elle abrite subissent les pressions de la forte fréquentation en mer. L'occasion pour GEK de lancer une campagne de prévention pour la protection des cétacés

Le trafic maritime en Méditerranée est en constante augmentation, avec des embarcations de plus en plus rapides et puissantes. Le pic de la saison estivale approche et correspond également au pic de la fréquentation en mer... avec les conséquences que cela implique sur l'environnement, notamment marin.

"Un enfer bleu" pour l'association de défense de l'environnement et des animaux Global Earth Keeper (GEK), qui vient de lancer une campagne de sensibilisation à l'observation des cétacés autour du littoral insulaire. "Que l'on soit plaisancier, professionnel ou autre usager de la mer, il est impératif de respecter la tranquillité des mammifères marins", assure Thierry Hoolans, membre de GEK et président de l'association défense de la nature "Passerpartout", en charge de l'opération qui vise à informer le grand public des dangers liés à l'observation des cétacés si celle-ci ne respecte pas des comportements appropriés.

"Le monde du silence est devenu un enfer sous-marin"

"Les dauphins sont obligés de remonter à la surface pour respirer, ce geste les rend vulnérables et repérables. C'est ainsi que l'on peut voir des plaisanciers et des professionnels de la mer encercler des groupes de cétacés pour les prendre en photo, croyant que ces derniers se donnent en spectacle pour le plaisir. Mais il n'en est rien. Les



L'observation des cétacés doit être soumise à un code de bonne conduite pour ne pas perturber les animaux. L'association Global Earth Keeper lance une campagne de sensibilisation. / ARCHIVES C. M.

bruits des moteurs, ainsi que ceux des sonars en action, provoquent de la pression sonore, qui perturbe l'ouïe de l'animal, son sens premier. Le monde du silence est devenu un enfer sous-marin", se déssole le militant, spécialisé en éthologie.

Même s'il n'est pas prouvé scientifiquement aujourd'hui que ces perturbations vont jusqu'à entraîner la mort - même si des cas ponctuels d'échouages massifs ont été observés ces dernières années à la suite d'entraînements militaires - la

nuisance sur le bien-être animal est indéniable.

"Ce sont des êtres acoustiques. Le son se propage plus vite en mer que sur terre. Donc tous les bruits dans l'eau dérangent inévitablement la faune marine", confirme Catherine Cessaini, correspondante en Corse du Réseau national échouage.

Mobiliser les ports de Corse

Le GEK rappelle ainsi que l'approche des cétacés avec un comportement nuisible

(harcèlement, bruit, pollution) est proscrite par la loi et plus précisément par un arrêté du 1^{er} juillet 2001 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection. Mais ces rencontres peuvent aussi être inopinées. "Des la détection de cétacés et quelle que soit la distance, une vigilance particulière est de mise", rappelle Laurence Constantin, présidente et cofondatrice de GEK.

Pour sensibiliser les usagers de la mer aux bons com-

Un label pour encadrer l'activité commerciale

Les prestataires professionnels sont assez peu nombreux en Corse à proposer des sorties en mer pour l'observation des cétacés dans leur milieu naturel. Parmi eux, deux sont labellisés "High Quality whale watching", la Nave Va à Ajaccio et les promenades en mer San Paulu dans le Cap Corse. Une certification d'Etat créée en 2014 pour encadrer l'activité des opérateurs dans le respect de la conservation des cétacés. Le dispositif, institué par le Sanctuaire Pelagos et l'Accobams (accord pour la conservation des cétacés de la mer Noire, de Méditerranée et de la zone atlantique adjacente), garantit en effet une démarche d'excellence environnementale. Les professionnels qui proposent des sorties d'observations s'engagent volontairement à respecter des codes de bonne conduite et à ne pas recourir au repérage aérien et à la nage avec les cétacés. Un opérateur certifié propose également une information pédagogique au public.

"Le dirigeant de la société et le capitaine en charge de ces sorties ont suivi une formation de quatre jours avec l'association Souffleurs d'écume, délégataire de l'attribution du label, à laquelle nous fournissons également des données statistiques issues de nos observations en mer", souligne Jean-Dominique Tasso, responsable administratif de la compagnie Nave Va qui ne propose que quatre sorties maximum par été pour ne pas exercer trop de pressions sur ces animaux sauvages.

Les participants à ces sorties sont par ailleurs invités à évaluer le dispositif.

N.A.

portements, l'association a sollicité le partenariat des ports et capitaineries de l'île "pour nous aider à diffuser notre message via des kits de communication (affiches, charte de bonne conduite...) et l'organisation d'interventions", poursuit Laurence. Pour l'heure, peu de ports ont répondu aux sollicitations de l'association qui poursuit, avec le relais de ses bénévoles aux quatre coins de l'île, son action sur le ter-

rain pour sensibiliser les municipalités et les responsables des ports.

Sa campagne inonde en attendant déjà les réseaux sociaux pour toucher le plus large public.

Alors que débute la haute saison, ce rappel des codes de bonne conduite pour le respect et la tranquillité des animaux marins en Méditerranée (voir par ailleurs) est essentiel.

NADIA AMAR